



CRIDON Nord-Est

Lille, le 19 mars 2010

Mon Cher Confrère et Mon Cher Maître,

La loi de finances rectificative pour 2010 (n° 2010-237 du 9 mars 2010) opère réforme profonde de la TVA immobilière. Cette loi a été publiée au Journal Officiel de la République du 10 mars 2010, page 4746 et est entrée en vigueur à compter du 11 mars 2010!

C'est pourquoi le CRIDON Nord-est vous propose une conférence du soir sur :

PREMIÈRES VUES SUR LA RÉFORME DE LA TVA IMMOBILIÈRE,

Par Claire Chevalier, Hélène Paerels et Christian Delory, consultants au Cridon Nord-Est.

Cette conférence du soir aura lieu le mardi **30 mars 2010 à 18 heures 30 précises, à la suite de l'après-midi de formation consacrée au droit patrimonial de la famille à la Faculté de Droit de Douai, Rue d'Esquerchin à Douai (grand amphi)** et sera précédée d'un apéritif à partir de 17 heures 45.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, nous vous saurions gré de bien vouloir nous informer de votre participation à l'aide du coupon-réponse ci-joint, et ce **avant le 25 mars 2010.**

Nous vous demandons de bien vouloir prendre à votre charge les frais d'organisation matérielle, soit en l'occurrence la somme forfaitaire de 40 €.

Espérant que nous vous compterons nombreux à cette nouvelle conférence, nous vous prions, Mon Cher Confrère et Mon Cher Maître, de croire en l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président du CRIDON,

E. ALLARD

Le Conseiller Scientifique,

F. VAUVILLÉ

Le Directeur,

D. BOULANGER

BULLETIN D'INSCRIPTION
A retourner AVANT LE 25 MARS 2010
Au CRIDON NORD-EST, 9 Rue de Puébla,
59042 LILLE CEDEX
A l'attention de Laurence FLEURY
Tél. 03.28.38.17.30

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la conférence du **MARDI 30 MARS 2010**
A LA FACULTE DE DROIT DE DOUAI

Seul

Accompagné de : M.....
M.....
M.....

Et joint un chèque de (40 € par participant) à l'ordre du CRIDON Nord-Est.